

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Jean Claude Vandal <jclv62530@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Contre ce projet de la RNN !

[INTERNET]

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Patrick Puech <puech.patrick46@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:12

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Christine LOVAGLIO <lovaglio4@aol.com>

**Date :** 14/12/2021 19:11

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Messieurs,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car toute activité deviendrait impossible à terme sur le territoire.

La chasse est notamment indispensable pour la régulation des espèces comme le Sanglier qui se reproduit facilement et qui occasionne des dégâts importants.

Cordialement

Christine LOVAGLIO

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** je desaprouve ce projet <michel.woehr.michel123@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:10

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Envoyé à partir de Courrier pour Windows  
On doit pouvoir ce promener ce baigner librement

Avast  
logo

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus  
Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] pétition

**De :** Alain Bardet <bardeta@wanadoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 19:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, mairie-yves@wanadoo.fr,  
mairie@fouras-les-bains.fr

**Copie à :** secretaire@carrelets-charentais.com

Bonjour

Ci joint pétitions contre le projet d'extension de la réserve ...d'Yves

Cordialement

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel  
antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>

— Pièces jointes : —————

CCE14122021\_0001.pdf

30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

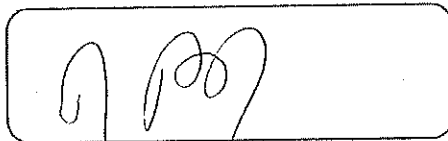
Nom : BOISSON ..... Prénom : Martine .....

Adresse : 82 boulevard de Cordouat 17200 Roy A N .....

Mail : marbois.1717@gmail.com .....

Téléphone : 06 34 41 64 20 .....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

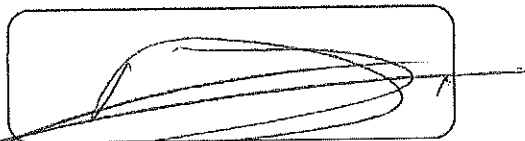
Nom : ..... BARDET ..... Prénom : ..... Alain .....

Adresse : ..... 766 rue de l'Isle 79410 Saint-Gedais .....

Mail : ..... bardeta@wanadoo.fr .....

Téléphone : ..... 06 87 88 53 34 .....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

**Sujet :** [INTERNET] projet d'extension de la RNN d'yves

**De :** jerome Garet <jerome.garet2@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:03

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

"je suis contre le projet d'extension de la RNN d'yves géré par la LPO " ce serait un désastre pour l'activité agricole , piscicole , cynégétique et touristique .



**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Michel BOURAND <michelbourand58@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:03

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis foncièrement contre ce projet qui exclut de fait les activités humaines et donc l'homme. Ce passage d'une surface de 220 à 1300 ha me paraît non justifiée et n'a jamais existée dans notre pays excepté peut être par des irresponsables.

Aucun argument me paraît plausible. Pourquoi cet acharnement contre les activités rurales qui favorisent pourtant le maintien des hommes et des femmes dans ces régions naturelles, souvent retirées.

Une fois de plus, je constate un certain sectarisme des soi-disant protecteurs de la nature, encouragés quelquefois par des fonctionnaires, eux-mêmes du même acabit.

Je suis désolé, je ne peux pas accepter cette nouvelle création de réserve non justifiée.

Continuez comme cela, vous allez monter les hommes entre eux, pas besoin d'une guerre, elle vient toute seule.

Respectueusement.

Michel BOURAND

**Sujet :** [INTERNET] Pétition RNN Yves-Enquêtes

**De :** Jean Claude Gosset <jc.gosset2@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:02

**Pour :** secretaire@carrelets-charentais.com, pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, mairie-yves@wanadoo.fr, mairie@fouras-les-bains.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint la pétition dans le cadre de l'enquête publique RNN Yves.

Cordialement

Jean-Claude Gosset

— Pièces jointes : —

---

Pétition RNN Yves-Enquêt334.pdf

30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

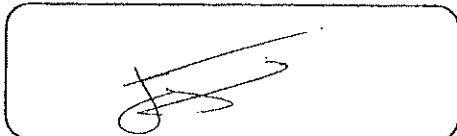
Nom : G. D. S. S. E. T. Prénom : JEAN-CLAUDE

Adresse : 31 Rue des Sports 17340 CHATELILLON

Mail : jc.gossset@gmail.com

Téléphone : 06 80 00 27 34

Signature :



Destinataires : copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique : extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** Joseph MATERA <joseph48.matera@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 19:01

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves pour empêcher la disparition de territoires de chasse supplémentaires

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** "franciscauwel@yahoo.fr" <franciscauwel@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:59

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je m'oppose à ce projet car il entravera la libre circulation des personnes et des animaux, entravera les activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc...ainsi que la pratique de la chasse.  
Cordialement

Francis Cauwel, 22 avenue des aubépines, 37510 Ballan-Miré (06 25 27 75 46)

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d Yves

**De :** Benoit Soulat <association.piegeurs.des.pa@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:57

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Contre le projet d'extension de la réserve car contre la mise sous bulle de territoires ruraux.

Après ce statut plus aucune possibilité d'exercer les activités existantes.

Les réserves mais pas au détriment des locaux y vivant toute l'année.

Non au projet de la dreial et lpo

--

**Mr SOULAT Benoit**

**66 chemin du gave d'OLORON**

**64390 SAINT GLADIE ARRIVE MUNEIN**

**Tel : 05.59.38.51.90**

**Port : 06.08.62.04.86**

**[association.piegeurs.des.pa@gmail.com](mailto:association.piegeurs.des.pa@gmail.com)**

[INTERNET] vote

**Sujet :** [INTERNET] vote

**De :** francis caauran <caauran.francis@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:51

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

je suis contre ce projet ..



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Guillaume Chevalier <guiguichevalier@msn.com>

**Date :** 14/12/2021 18:51

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je souhaite vous informer que je m'oppose fermement au projet d'extension de la RNN d'Yves.

En effet, la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts, l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens, sont autant de choses néfastes pour la région et la biodiversité.

Cordialement, Guillaume Chevalier



[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** CASTRO LUIS <luis.castro@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:51

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Vous ne mesurez pas les dégâts que va occasionner la prolifération des sangliers sur les cultures et les espèces nidificatrices.

Sincèrement

Luis

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET] je suis contre l'extension de la RNN gérée par la LPO

**Sujet :** [INTERNET] je suis contre l'extension de la RNN gérée par la LPO

**De :** Gilles RUEL <gillesruel59@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:50

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre ce projet. C'est tout à fait contraire au bon sens, ne plus intervenir sera une catastrophe. Et nos libertés ? ou vont elles ? La LPO est elle la plus à même de gérer l'espace et à donner des leçons ? L'intervention de l'homme n'est pas toujours néfaste, il suffit d'être raisonnable.

[INTERNET] contre le projet d'extension dans l'état actuel

**Sujet :** [INTERNET] contre le projet d'extension dans l'état actuel

**De :** "Stephane GRIMAULT" <stephane@grimault49.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:50

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** <"mailto:asso.def.anse.fouras"@gmail.com>

Je suis contre l'extension dans l'état actuel, car chez nous il y a un invasion de sanglier qui mange tout, œuf, niché de lapin. Bientôt il ne restera que du sanglier.

Stéphane GRIMAULT

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extention RNN du marais yves.

**De :** Service OUTLOOK <antoineg65@hotmail.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:49

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre ce projet, toutes ces réserves ne posent que des problèmes de gestion, tout y devient interdit les maires ne sont plus en capaciter de gérer leur territoire, les activités pratiqués à l'origine sont remises en cause, et je sais de quoi je parle je siège au comité consultatif de gestion d'une réserve régionale et depuis une dizaine d'années on ne peut que constater une énorme dégradation des milieux en réponse on nous dit que c'est la biodiversité qui gagne. On est loin des pelouses et prairies du départ. Cordialement.

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique réserve naturelle d'Yves

**De :** btc.fouras@free.fr

**Date :** 14/12/2021 18:49

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Monsieur

Je vous envoie ce message car je m'oppose totalement au projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves.

Étant Président du Ball Trap Club de Fouras depuis 2006, notre club a 65 licenciés inscrits à la Fédération Française de Ball Trap et 15 licenciés inscrits à la Fédération Française de Tir.

Les licenciés de notre Club ont su depuis de nombreuses années, remporter des médailles et se distinguer aux Championnats Régionaux, Championnats de Ligue, Championnats de France, Championnats d'Europe et même Championnats du Monde ce qui fait la fierté de notre Club, de moi même et de la ville de Fouras.

J'espère que notre cher Club pourra continuer d'être fier de tous ses licenciés.

Cordialement

Fabien AUGER

**Sujet :** [INTERNET] non à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves

**De :** Bernard Horgue <bernard.horgue@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:48

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mon expérience personnelle de la création d'une réserve naturelle du Cout de Mountagne sur le lac de Léon(Landes) ne m'encourage pas à être favorable à ce type de projet. Ce marais dans lequel les locaux circulait librement en l'aménageant sans un sou de dépense publique est méconnaissable. De plus, son accès est interdit pour une protection de la biodiversité douteuse tant ,entre autres, les sangliers y pullulent. Les sangliers y sont capturés par les gardes par cage-pièges et abattus par arme à feu. La programmation systématique de la récupération de la venaison n'est à ma connaissance pas prévue. La protection de la biodiversité dans ces lieux doit se faire en concertation avec les usagers actuels sans assener des mesures liberticides au nom d'une conception de l'usage de ces lieux par des intervenants n'y vivant pas.

**Sujet :** [INTERNET] contre le projet d'extension de la RNN d'YVES gerépar la LPO

**De :** Sébastien GUILLAUME <sebastien.guillaume63@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:47

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

ARRETONS DE TOUT METTRE SOUS CLOCHEICES CITADINS QUI POLLUENT VEULENT SE DONNER BONNE CONSCIENCE EN PRESERVANT DES ESPACES ALORS QU'ILS EN DETRUISENT DE PLUS EN PLUS EN FAISANT GROSSIR LES AGLOMERATIONS.

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension d'une réserve  
**De :** Francis FEILLE <francis.feille@orange.fr>  
**Date :** 14/12/2021 18:46  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

je suis complètement contre le projet d'extension de la réserve d'Yves qui est gérée par la LPO. Faire cette extension engendrerait l'impossibilité de réguler les espèces envahissantes telles que les sangliers, entraînant des dégâts à coup sûr importants. Par ailleurs, la chasse, la pêche, la baignade, le cyclo-tourisme etc seraient remis en question.

Merci de bien vouloir prendre en compte cet avis.

Cordialement,



**Sujet :** [INTERNET] Réserve naturelle nationale du marais d'Yves  
**De :** Michel BREUZIN <michel.breuzin@orange.fr>  
**Date :** 14/12/2021 18:45  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**Sujet :** [INTERNET] contre projet RNN d'Yves

**De :** eliane tremblay <eliane.tremblay@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:45

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves car la surface conséquente entravera la circulation des personnes et des animaux, ainsi que les activités économiques et touristiques y compris l'activité de chasse.

Eliane Tremblay-Lelièvre

**Sujet :** [INTERNET] Contre l'agrandissement des marais d'Yves.

**De :** Bardet Arsène <arsene.bardet@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:45

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves. Car plus de chasse de pêche, ect. Toujours tout interdire, aux détriments des humains, aux bénéfices de la LPO et autres et de tous ces politiques qui pensent qu'aux élections. Les marais sont là depuis de nombreuses années et pas grâce à tous ces parvenus qui n'ont rien fait et veulent s'accaparer le travail des autres et les spolier de leurs droits d'exister.

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO .

**De :** Eric <blan.eric@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:44

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Cordialement

--

E.B.

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** christian GAYRAUD <christian.gayraud82@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:43

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Ce projet va provoquer la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts, l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, l'entrave aux activités économiques et aux travaux d'entretien.

Pour toutes ces raisons je suis contre ce projet.

**Sujet :** [INTERNET] naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** Michel BREUZIN <michel.breuzin@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:41

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Poumirou Anne <poumirou.anne@outlook.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:41

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

***Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO***

**Je m'OPPOSE au projet ?** Pour toutes ces raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Cordialement.

Anne POUMIROU  
624 rue des écureuils  
40160 Parentis en Born  
tel : 06.76.35.10.24

**Sujet :** [INTERNET] extension réserve naturelle Yves  
**De :** saacyfamily@cegetel.net  
**Date :** 14/12/2021 18:41  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis entièrement favorable à ce projet ; cela n'apportera que des bienfaits à la biodiversité en danger.  
Cordialement

Mme Benoit



**Sujet :** [INTERNET] NON projet d'extension de cette réserve littorale de Charente-maritime

**De :** Jean-Marc GOURGUES <jean-marc.gourgues@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:38

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

NON projet d'extension de cette réserve littorale de Charente-maritime

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts ..
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet de l'extension de la RNN gérée par la LPO

**De :** Didier Hisberg <didier.hisberg@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:37

**Pour :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

**Copie à :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Depuis la tempête de 2010, il faut se protéger contre l'océan, mais pas en supprimant les activités humaines et les libertés populaires.

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la réserve littorale de Charentes-maritime

**De :** Jf C <fv62@hotmail.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:36

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre le projet d'extension de la réserve littorale de Charentes-maritime car:  
la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts

c'est une entrave à la libre circulation des personnes et des animaux ;

une entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, loisirs de plein air, baignade etc.

La régulation de la population des sangliers sera encore plus compliquée

Cordialement

JF CARRE

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Bruno de Prin <bruno\_de\_prin@hotmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:36

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

La disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux. Je m'étonne que la LPO ne sache pas en tenir compte.

Bruno de Prin  
06 82 71 44 52

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Bernard bayle <bayle.bernard40@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:35

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, je suis contre ce projet car il met un terme à la pratique toute les activités de loisirs et d'autre part cela sera aussi une zone refuge pour les sangliers .

Cordialement

B.Bayle

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** fabibert@free.fr

**Date :** 14/12/2021 18:34

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Sollicité par un ami de Charente Maritime, je suis contre ce projet.

En effet si on laisse la LPO s'en occuper il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien, de chasser de manière raisonnée sur cet espace!

Non au monopole des anti tous de la LPO sur la nature !

Merci, veuillez passer de bonnes fêtes

Bertacchini Fabien

**Sujet :** [INTERNET] Re: Je suis contre le projet de extension de la RNN d Yve gérée par la LPO

**De :** Didier Hisberg <didier.hisberg@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:31

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.fouras@gmail.com

Le mar. 14 déc. 2021 18:21, Didier Hisberg <[didier.hisberg@gmail.com](mailto:didier.hisberg@gmail.com)> a écrit :

Depuis la tempête de 2010, il faut effectivement se protéger contre l'océan, mais pas en supprimant les activités humaines et les libertés populaires.

**Sujet :** [INTERNET] Non au projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves gérée par la LPO  
**De :** louis CHARRAS <louis\_charras@yahoo.fr>  
**Date :** 14/12/2021 18:30  
**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>  
**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

*Madame, Monsieur,*

*Je vous adresse ce courriel pour vous dire que je suis contre le projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves gérée par la LPO qui mettra fin à de nombreuses activités qui ont lieu sur ce site : plus de pêche à pieds, plus de baignade, plus de promenade à pieds ou en bateau et, de rencontres et d'échanges en partageant ce spectacle formidable de la vie du marais, bref...on accroît le grand vide social qui nous touche aujourd'hui,....plus de chasse aussi, puis la prolifération des prédateurs en tous genres, dont renards et sangliers dont on connaît les risques sanitaires et, les méfaits pour les nichées d'oiseaux pour le renard, et les cultures pour le sanglier.*

*je confirme donc, je suis opposé à cette extension qui n'apporte rien de plus aujourd'hui, si ce n'est que de réduire notre liberté, et de gêner notre vie sociale. (Pompidou se serait certainement encore une fois exprimé sur ce sujet).*

*Avec toute ma considération pour toutes vos responsabilités, cordialement,*

**CHARRAS Louis**

*tel : 0643287875*



**Sujet :** [INTERNET] Enquête

**De :** Bernard Rojat <bernard.rojat@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:28

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre ce projet d'extension car la nature ne peut être mise sous cloche. La ruralité a son mot à dire.

Bernard ROJAT (Président d'ACCA)

[INTERNET] Je suis contre le projet de la RNN d'Yves gérée par l...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Gérard Monot <gerardmonot@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:27

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis formellement contre ce projet d'extension de cette RNN parce que j'en ai assez de voir mes impôts utilisés pour subventionner les escrologistes du genre Bougrain-Dubourg où l'innommable Hulot qui n'ont pour objectif que de détruire nos traditions en s'en mettant plein les poches au passage.

Mes impôts seraient mieux employés en soutenant la ruralité plutôt que ces bobos parisiens.

Gérard Monot

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] JE SUIS CONTRE LE PROJET D EXTENSION DE LA RNN D YVES GEREE PAR LA LPO

**De :** Alain <gouyalain@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:27

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Alain GOUY

5 cité des rameaux 69590 St Symphorien sur Coise

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves car cela va remettre en cause les activités économiques et touristiques de ce secteur du département. D'autre part, il y aura une prolifération des sangliers et des renards avec tous les dégâts qui sont liés.

Merci de prendre en compte mon avis.

Alain GOUY

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Jérôme Russo <russojerome40@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:25

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Ce projet entravera un nombre conséquent de personnes, dont les cyclistes, les pêcheurs, les personnes qui pratique le carrelet, les loisirs de plein air, la baignade etc. ont ne peut pas sous couvert de protection mettre la nature sous cloche, quid des dégâts des animaux sauvages, qui pour les réguler si les chasseurs ne peuvent plus chasser?.

[INTERNET] Je suis contre le projet de extension de la RNN d Yv...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet de extension de la RNN d Yve gérée par la LPO

**De :** Didier Hisberg <didier.hisberg@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:21

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Depuis la tempête de 2010, il faut effectivement se protéger contre l' océan, mais pas en supprimant les activités humaines et les libertés populaires.

**Sujet :** [INTERNET] projet d'extension de la RNN  
**De :** <heniquez.jacques@gmail.com>  
**Date :** 14/12/2021 18:20  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>  
**Copie à :** <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonsoir ;

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par LPO. Ce projet pourrait trouver mon agrément s'elle était gérée conjointement par l'association des pêcheurs et chasseurs des fédérations concernées soit le 17.

Le Dr Jacques Heniquez

**Sujet :** [INTERNET] Avis favorable EP extension RNN Marais d'Yves

**De :** fabienne bissonnet <f.bissonnet@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:19

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon avis favorable concernant l'extension de la RNN du Marais d'Yves. En effet, les enjeux actuels de réchauffement climatique et d'extinction massive des espèces ne permettent plus de rester passifs face aux questions de préservation de la biodiversité. Il faut agir maintenant !

L'extension de la réserve permettrait de mettre en place de mesures pérennes de préservation des habitats et des espèces notamment d'oiseaux qui trouvent dans la réserve un espace de quiétude. De plus, le projet présenté permet de conserver un passage piéton et cycliste laissant ainsi un accès aux littoral.

En espérant voir l'intérêt des écosystèmes primer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Sujet :** [INTERNET] PROJET EXTENSION R.N.N. d'Yves  
**De :** <dupuy.claire-jane@orange.fr>  
**Date :** 14/12/2021 18:15  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>  
**Copie à :** <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

**Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.**

**Ce projet engendrera la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts, l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, l'entrave aux activités économiques (cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc) ainsi que l'entrave aux travaux d'entretiens.**

**Claire DUPUY**



**Sujet :** [INTERNET] Contre l'extension de la réserve nature

**De :** "bea.chasse16" <bea.chasse16@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:14

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

- contre l'arrêt de la chasse , dégâts et prolifération des sangliers, renards qui font des dégâts sur les cultures et les nichés d'oiseaux.
- pour la libre circulation des gens dans les chemins
- contre l'extension de la réserve naturelle

[INTERNET] Extension de la Ron d Yves gérée par la lpo

**Sujet :** [INTERNET] Extension de la Ron d Yves gérée par la lpo

**De :** Francis GASSE <gasse.francis@wanadoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:08

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO  
Car cela entrave la liberté des humains et des animaux  
Envoyé depuis l'application Mail Orange

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Luc Jaulin <lucjaulin2@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 18:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Monsieur le préfet  
contre cette extension, c'est un non sens !

- disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

merci d'en tenir compte

Cordialement

luc JAULIN

06 84 78 48 00

**Sujet :** [INTERNET] NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** GERAUD B. <geraud74@hotmail.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:05

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour

Cette extension occasionnera une entrave à l'aller de circuler, la limitation voir l'interdiction de pratiquer nos loisirs dont la chasse ( qui est une mission d'intérêt général pour la régulation de gros gibier notamment le sanglier )

Géraud BERNOLE

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Frédéric THERON <frederic.theron@innovasoft.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:05

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Madame, Monsieur,

je vous signifie mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes:

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.
- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts

Globalement, exclure l'homme des espaces naturels est une idéologie du 21ème siècle et je ne peux m'y résoudre. Partout, où l'homme s'est installé, partout où il a voyagé, il n'est pas compréhensible de vouloir l'exclure. L'homme fait partie intégrante de l'équilibre naturel et le supprimer de l'équation ne peut pas être une solution pérenne.

Madame, Monsieur, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

--

Frédéric THÉRON

**Sujet :** [INTERNET] NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** Didier <didier.allaume@free.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:04

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Avant de prendre des décisions il faut bien prendre en compte les avis des personnes qui sont sur le terrain à longueurs d'années et non de certaines qui passent leurs vies derrière des écrans et qui ne connaissent la nature que virtuellement.

DA

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** "Dominique L'Hommelet" <dominique.lhommelet@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 18:02

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de cette réserve naturelle nationale car la régulation des espèces pouvant occasionner des dégâts n'est pas prise en compte, tout comme les activités humaines (touristiques et/ou économiques)

Cordialement,

Dominique L'Hommelet

**Sujet :** [INTERNET] projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »

**De :** jeanpaulbrusson@neuf.fr

**Date :** 14/12/2021 18:02

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »  
pour les raisons suivantes.*

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux

Que **tous** les acteurs, ceux qui y circulent librement, qui pratiquent le cyclotourisme, la pêche, le nautisme, la pêche au carrelet, les loisirs de plein air, la baignade etc. ... (ça fait beaucoup de monde ) ... **tous** ! se mobilisent et s'opposent au projet.

JPB



**Sujet :** [INTERNET] Enquête

**De :** Dominique Giraudet <dgiraudet85230@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:59

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Non au projet d'extension de la réserve Charente maritime  
Envoyé depuis ma tablette Huawei

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** <defontenay\_h@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:53

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car elle est synonyme d'effet néfaste pour l'environnement comme :

- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade ...
- la disparition des territoires de chasse
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Cordialement

Hubert de Fontenay

[INTERNET]

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Andre Benevello <abenevello@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:51

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Non

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

**Sujet :** [INTERNET] Extension de la RNN d'Yves

**De :** j.issaly <jacques.issaly@sfr.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:50

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis absolument opposé à l'extension de la RNN d'Yves qui aboutirait, comme en bien d'autres endroits, à la création d'un espace totalement privatisé d'où tout public serait exclus ce qui est insupportable ! En outre l'hypothèse d'une non-gestion par la LPO est encore une ineptie. Ces gens ne savent que regarder sans rien faire, spéculant sur l'hérésie d'une nature se régulant toute seule. On a vu ce que ce que ça donne dans les « sanctuaires » du conservatoire du littoral où le personnel se voit contraint de tirer les sangliers aux frais du contribuable. Foutez-nous la paix Messieurs et laissez nous profiter d'une nature qui ne vous appartient pas.

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Pierre Chardon <pierre.chardon.iphone@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:49

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers

et des autres animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.

Que deviendront les activités économiques de ce secteur : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc ?

Pierre CHARDON

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique : NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** JEAN LE GALL <jeanlegall@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:49

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je m'oppose au projet d'extension sus mentionné

Cdt

Jean LE GALL

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 14/12 17h50  
**De :** "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>  
**Date :** 14/12/2021 17:48  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>  
**Copie à :** "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

**Mortagne, le mardi 14 décembre**

**2021, 17h50**

**Objet : pétitions 541 à 550**

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,  
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,  
Monsieur le Maire de Yves,  
Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,**

**Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :**

- Mme Nathalie POUZET
- M. Nicolas SAY
- Mme Nicole PIGEON
- Mme Nicole PLOUVIET
- Mme Nicole TIREL
- M. Nolan SAY
- M. Norbert CAMUZET
- Mme Olga ALBIN
- M. Olivier DUDOGNON
- M. Olivier LABAT

**Je vous en souhaite bonne réception,**

**Cordialement,**

**Jean-Charles KOENIG  
21 rue Jean PERRY - Mortagne  
17290 THAIRÉ D'AUNIS  
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Nathalie POUZET.pdf	81,6 Ko
Nicolas SAY.pdf	39,1 Ko
Nicole PIGEON.pdf	288 Ko

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

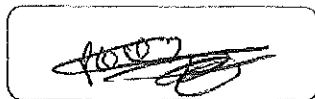
Nom : POUZET Prénom : Nathalie

Adresse : 5, Rue Félix Bridault 17000 La Rochelle

Mail : .....

Téléphone : 05 78 50 07 79

Signature :



Destinataires : copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »



**Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Basse et du Marais d'Yves » Enquête publique du 18 novembre au 18 décembre 2021**  
**Pétition**

Tout d'abord !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anneau de Fouras et de la basse d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministère de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Basse et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la basse d'Yves et l'anneau de Fouras !

Ces paroles de littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous balancer, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirmerait ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, à savoir la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectueux de la préservation de la biodiversité à qui sert aujourd'hui d'ami inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette loi n'est l'estran qui est vivif : ce lieu que la mer recouvre et découvre deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la survie des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait ainsi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'experts, su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos soins, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des associations et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit reculée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : SAY Prénom : NICHAS Adresse :  
235 RUE DE VETINS Mail :  
4210 ORANTILLEUX Téléphone : 0619355377

Signature



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-ervp-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-ervp-pref17@charente-maritime.gouv.fr) Mairie d'Yves

à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à [secretariat@parcmarin-charentais.com](mailto:secretariat@parcmarin-charentais.com)

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

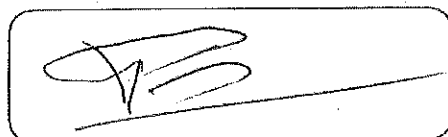
Nom : ... PIGEON ..... Prénom : ... Nicole .....

Adresse : ... 19 Rue du Bac ..... 41320 ST-Julien l'cher .....

Mail : .....

Téléphone : ... 06.12.08.56.94 .....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

Firefox

about:blank

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : Flouret ..... Prénom : Philippe .....  
 Adresse : 19 D. Rue de l'Anse des Lys CHARENTAIS  
 Mail : Philippe.flouret@wanadoo.fr  
 Téléphone : 06 48 34 41 05

Signature :



**Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**

**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021**

**Pétition**

**Trop c'est trop !**

**Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !**

**Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.**

**Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !**

**Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?**

**Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.**

**Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.**

**La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.**

**Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.**

**Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !**

Nom : ..... **TIREL** ..... Prénom : **Nicole** .....

Adresse : **1 rue de Bois Minard 77760 Nanteau sur Essonne** .....

Mail : ..... **ntirelduhamel@gmail.com** .....

Téléphone : ..... **0675202258** .....

Signature :

NTD

**Destinataires :**

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

**Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »**

Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves » Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021  
Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministère de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi insupportable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'experts, su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des scientifiques et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

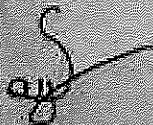
La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit « chemin des douaniers » permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : Sau Prénom : Nicolas Adresse :  
235 rue de l'éclaircie Mail :  
62210 Orvault-Ménil Téléphone : 0617105463

Signature



Destinataires :  
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr) Mairie d'Yves  
à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)  
Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RN d'Yves - Enquête publique »

Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : CAMUZET.....

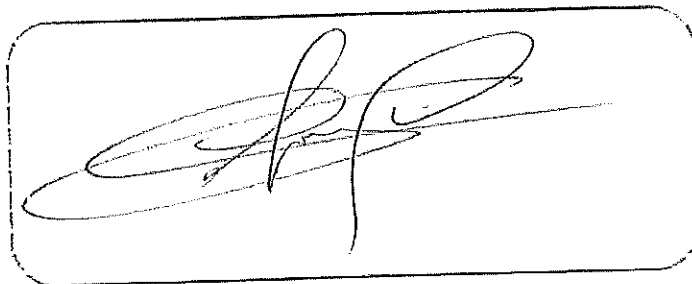
Prénom : NORBERT.....

Adresse : 45 Route de Tarnac les Métreries 17200 St Sulpice de Royan

Mail : norbert.camuzet@gmail.com.....

Téléphone : 06 83385011.....

Signature :



**Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition**Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

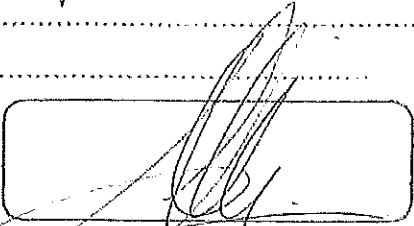
Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : ..... Arbin ..... Prénom : ..... Ofek .....Adresse : ..... Impasse de la Borderie .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Signature : 

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'échappatoire ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : Ducloux Prénom : Yvonne

Adresse : 31 Av de l'Abbe Guichard

Mail : 17340@carrelets.charente-maritime.fr

Téléphone : .....

Signature :

Destinataires : copie à [secrtaire@carrelets-charentais.com](mailto:secrtaire@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.nouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.nouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi acceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour n'est pas favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : LABAT.....

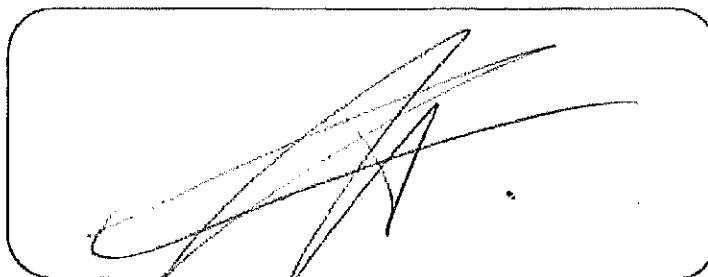
Prénom : OLIVIER.....

Adresse : 2 Rue des Lilas.....

Mail : LABAT.OLIVIER.O@gmail.com.....

Téléphone : .....

Signature :



[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** nicolas barthe <nico.barthe@hotmail.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:48

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO*

Nicolas barthe

Télécharger [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Objet; Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** "ghislain.vuillemin" <ghislain.vuillemin@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:47

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je contre ce projet pour toutes ces raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

Veillez agréer mes sincères salutations

MR VUILLEMIN GHISLAIN

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

[INTERNET] Non à l'extension

**Sujet :** [INTERNET] Non à l'extension

**De :** Santos Vilas Isabelle <santos-vilas.isabelle@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:46

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET] Extension de la réserve d'Yves

**Sujet :** [INTERNET] Extension de la réserve d'Yves

**De :** vergondy <avergondy@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:45

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je m'oppose à ll'extension de la réserve d'Yves avec gestion par la loi.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

**De :** Jean-pierre Lebosse <jean-pierre.lebosse828@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:44

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la réserve naturelle d'Yves.

Entrave aux libertés. Nuisances pour la régulation des animaux susceptible d'occasionner des dégâts. Entrave aux plaisirs de la pêche à pied, de la chasse, de la libre circulation.....

**Sujet :** [INTERNET] Contre l'extantion

**De :** jeanfrancois.dicharry@orange.fr

**Date :** 14/12/2021 17:42

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre cette extension qui sur le long terme interdira les loisirs les promenades et profitera à la prolifération des nuisibles

**Sujet :** [INTERNET] Projet extension réserve naturelle du marais d'Yves

**De :** Isabelle Bertrand <i.bertrand.fdc82@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:42

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis opposée à ce projet qui induit encore une diminution des territoires de chasse

Envoyé de mon iPhone



**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d' yves gérée par la LPO.

**De :** Guilloteau David <david.guilloteau3@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:42

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr,  
asso.def.anse.fouras@gmail.com

Nous somme le pays au sein de l'Europe ou nous avons le plus de réserve alors STOP . Et qu'on respecte les riverains . Surtout les gens du littoral de la Charente maritime. Et laisser nous nos activités soit de promenade, peche a pied et tous le reste.....

GUILLOTEAU David.

**Sujet :** [INTERNET] Entrave à la libre circulation des personnes  
**De :** auvarophilippe@gmail.com  
**Date :** 14/12/2021 17:41  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO*

Oui , je suis contre car cela ne va plus permettre la circulation des personnes des vtt et des pêcheurs ! Également interdire la chasse va engendrer des dégâts importants des suides et des nuisibles!

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO !!*

AUVARO PHILIPPE

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] contre le projet d'agrandissement de la RNN d'YVES gérée par la LPO

**De :** laurent bayon <laurent.bayon6@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:37

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

je suis contre ce projet d'agrandissement car cela engendrerait la disparition des territoires de chasse, l'explosion des dégâts de grands gibiers financés à 100% par les fédérations de chasse et non par la LPO.

c'est aussi 1 entrave à la libre circulation des personnes et des animaux.,l'arrêt de certaines pratiques comme le nautisme,cyclotourisme, rrandonnées , pêche, tout les loisirs de plein air en général.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** joseph cuvelier <cuvelierj@hotmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:36

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Ce projet restreindra inutilement les activités humaines  
Je suis contre ce projet

Joseph CUVELIER

**Sujet :** [INTERNET] NON à l'extension de la Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** antoine SALLE <antoines\_93@hotmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:33

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je dit non au projet d'extension pour cause - la disparition des territoires de chasse

- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de cette réserve littorale de Charente-Maritime

**De :** alexandre du reau <alexdureau@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:33

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Monsieur,

Par la présente j'entend dénoncer le projet d'extension de cette réserve littorale de Charente-maritime.

Ce projet de décret ignore tout des enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations distingué

Alexandre du Réau

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO  
**De :** Thierry FORESTIER <thierry.forestier62@orange.fr>  
**Date :** 14/12/2021 17:30  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Avec ce projet, dans 1 an maximum, il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

À l'heure où la biodiversité n'a jamais eu autant besoin de notre aide pour retrouver ça place, ce n'est pas la mise sous cloche qui l'aidera.

Cordialement  
Thierry FORESTIER

Envoyé depuis l'application Mail Orange

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Theo <theo30.lepelletier@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:26

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car il contribue à la disparition des territoires de chasses, il contribue à une non prise en compte de la régulation du sangliers et des dégâts.*

*Également opposé car ce projet est contre la libre circulation des personnes et des animaux .*



[INTERNET]

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** "florent.thisse@wanadoo.fr" <ft@thisse.com>

**Date :** 14/12/2021 17:24

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je vous indique que je suis contre ce projet car il ne prend pas en compte la vie locale et rurale en particulier le droit de chasse des habitants.

Cordialement

Florent Thisse

**Sujet :** [INTERNET] Non à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves

**De :** Alban Paliard <albanpaliard@hotmail.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:20

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis opposé à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Merci de tenir compte de mon opposition à cette extension arbitraire.

Cordialement,

AP

**Sujet :** [INTERNET] Non à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves

**De :** Paliard Alban <albanpaliard@yahoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:19

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis opposé à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Merci de tenir compte de mon opposition à cette extension arbitraire.

Cordialement,

AP

**Sujet :** [INTERNET] projet de Yves

**De :** Alain MONNET <alainvalerimonnet@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:18

**Pour :** Participer à l'enquête <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

non à l'extension . LPO n'est pas une entité d'experts et encore moins dans l'objectivité ! Nos anciens nous ont laissé des territoires en bon état bien avant ceux qui croient avoir la science infuse et cachent un activisme de sanctions contre les usages traditionnels . Chasse, pêche loisirs agriculteurs etc... Laissons les territoires vivent par eux-mêmes. C'est cela aussi la liberté ! ce qui n'empêche pas une gestion commune pour régler les problèmes de régulation et autres. Les décisions doivent être locales et dirigés pas les élus du cru avec actions participatives des acteurs locaux . La nature s'en trouverait mieux §

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »  
Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : JOUBERT Prénom : Pierre-Thomas

Adresse : 33 avenue Pasteur, Fouras, Charente-Maritime, 17130  
Mail : pierre.thomas.joubert@wanadoo.fr

Téléphone : 02 51 02 21 37

Signature : 

Destinataires :  
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)  
Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
s:secretaire@carrelets-charentais.com



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.


Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : JOUBERT Prénom : Quentin

Adresse : 3, Boulevard Pasteur, Fouras, LA ROCHELLE

Mail : .....

Téléphone : 05 46 00 00 75

Signature : 

Destinataires :

Préf de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
 à [secrétaires@carrefours-charentais.com](mailto:secrétaires@carrefours-charentais.com)



### Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

#### Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.


Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : DURIN Prénom : Jean-Claude

Adresse : 33 Rue Pasteur 17000 LA ROCHELLE

Mail : .....

Téléphone : 05-46-02-11-75

Signature : 

**Destinataires :**

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)



Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

**Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !**

Nom : DURIN Prénom : Jean-Cloude

Adresse : 33 Rue Pasteur 17000 LA ROCHELLE

Mail : .....

Téléphone : 05-46-62-11-25

Signature :



**Destinataires :**

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « **Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique** »

Copie à [secretaire@carrefre.charentais.com](mailto:secretaire@carrefre.charentais.com)



Administratif  
Service Public  
Date de l'impression : 16/11/2021  
Page 1 sur 1

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »  
Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : D. E. GUILLER Prénom : Lionone

Adresse : 15 Rue Gustave Drouin 17140 Fouras 17000 49 Rochelle

Mail : .....

Téléphone : 06 81 57 19 55

Signature : 

Destinataires :  
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)  
Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
Copie à [secretaire@carolets-charentais.com](mailto:secretaire@carolets-charentais.com)



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !  
Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : DEQUIER Prénom : Simone

Adresse : 15 Rue Gustave Dordogne 17000 La Rochelle

Mai : .....

Téléphone : 06 81 57 19 55

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Courriel : [secretaire@anrelets-charentais.com](mailto:secretaire@anrelets-charentais.com)

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »

**De :** Auger Guy <guy\_auger@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:13

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

bonjour

Pour ces raisons et plus :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Extension Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

**De :** Jean-Louis PUJO <jena-louis.pujo65@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:12

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET d'Extension Réserve naturelle nationale du marais d'Yves**

Une fois de plus, la LPO, largement financée par l'Etat, veut appliquer une politique des plus restrictive et des plus rémunératrice pour elle même.

Quitte à s'asseoir sur la libre circulation des personnes et de leurs animaux et à gêner les retombées économiques du tourisme de plein air (pêche, VTT, baignade, etc.). Par ailleurs, si ce projet devait se réaliser, l'Etat devra scrupuleusement appliquer la loi sur les dégâts des sangliers et faire payer au gestionnaire (la LPO) tous les dégâts de sanglier à 10 km à la ronde.

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Ludovic PONEL <ludovic.ponel@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:08

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car interdire la chasse dans cette zone, c'est interdire la régulation d'espèces comme le renard ou le sanglier qui causeront d'énormes dégâts aussi bien sur la flore que la faune avec entre autre la destruction des nichées d'oiseau... De plus on doit pouvoir continuer de se promener avec son chien de compagnie.

Envoyé depuis l'application Mail Orange



Objet : [REDACTED]  
Date de dépôt : [REDACTED]  
Nom du pétitionnaire : [REDACTED]

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : BUISSON Prénom : Lucette

Adresse : 29, rue Pasteur, Fouras, La Rochelle

Mail : [REDACTED]

Téléphone : 05.66.67.66.63

Signature : 

Destinataires :  
de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)  
de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
[secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)



Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : BUISSON ..... Prénom : Lucette .....

Adresse : 29, rue Pasteur ..... 17000 La Rochelle .....

Mail :  .....

Téléphone : 05.46.67.46.63 .....

Nature :

Destinataires :

de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »  
[secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** Franck LARROQUE <francklarroque414@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Ce projet de vouloir étendre cette réserve naturelle à 1300 hectares est une hérésie, qui gèrera cette grande surface, qui gèrera l'expansion des sangliers, pourquoi priver les gens de pouvoir se promener dans la nature etc...

L'homme doit pouvoir intervenir partout pour aider la nature et non pas la laisser se débrouiller seule.

Franck LARROQUE



**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

**De :** René Steyer <pneu.54@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Un projet à tous interdire et que la LPO nous laisse tranquille sans vouloir tous détruire nos traditions et plaisir et nôtre raison de vivre

**Sujet :** [INTERNET] projet d'extension de la réserve d'Yves

**De :** Olivier Pejoan <o.pejoan@gmail.com>

**Date :** 14/12/2021 17:05

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis complètement opposé à ce projet d'extension de la RNN d 'Yves. D'abord, il faudrait déjà commencer par gérer comme il se doit les territoires que comptent la LPO et quand on voit aujourd'hui comment est gérée l'actuelle réserve d'Yves, ça ne laisse pas augurer de belles heures pour l'écosystème de ce territoire.

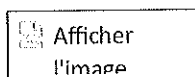
En effet, on peut constater un renfermement de la zone avec un appel systématique aux chasseurs pour venir, via des battues administratives, réguler le sanglier. Alors, je n'imagine même pas sur une zone plus conséquente, pire encore, cette année il n'y a pas d'eau et la zone s'est encore plus refermée, ce qui va nécessiter le passage de gros engins pour permettre l'accès à une nouvelle faune (on marche sur la tête !!)

D'autre part, le projet interdirait tout accès aux personnes et aux animaux, là encore de manière arbitraire sans compter que cet état de fait ne laisserait plus la possibilité aux propriétaires d'accéder aux installations de carrelets !!

Il y a, à mon sens, bien d'autres axes d'investissements qui permettraient à la LPO de maintenir la biodiversité. Elle devrait, déjà commencer par combattre la menace de l'éolien qui engendre la mort d'une énorme quantité d'oiseaux... (peut-être que les intérêts financiers les en empêchent ??)

Salutations.

Olivier PEJOAN



Port. 06 10 27 07 76

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la RNN du marais d'Yves

**De :** Francis CHICHER <francis.chicher@wanadoo.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:04

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO pour les raisons suivantes:

Cette extension verrait

- la disparition des territoires de chasse et donc la fin de la régulation des sangliers entraînant l'augmentation des dégâts qu'ils commettent .

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, la fin de diverses activités : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.

Ce projet de décret liberticide ignore tout des enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains.

**Sujet :** [INTERNET] feschet.robert@oerange.fr

**De :** Robert FESCHET <feschet.robert@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:04

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves géré par la LPO

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »

**De :** "ARMAND, Romain" <romain.armand@veolia.com>

**Date :** 14/12/2021 17:02

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Ce qui est certain, c'est que si nous ne nous mobilisons pas, dans 1 an maximum, il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

---

This e-mail transmission (message and any attached files) may contain information that is proprietary, privileged and/or confidential to Veolia Environnement and/or its affiliates and is intended exclusively for the person(s) to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, please notify the sender by return e-mail and delete all copies of this e-mail, including all attachments. Unless expressly authorized, any use, disclosure, publication, retransmission or dissemination of this e-mail and/or of its attachments is strictly prohibited.

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont Veolia Environnement et/ou l'une de ses entités affiliées sont propriétaires. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

---

**Sujet :** [INTERNET] Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

**De :** Jean Luc PESSAN <jeanluc.lievre40@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:02

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO pour les raisons suivantes:

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

S'il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

**Sujet :** [INTERNET] Extension réserve naturelle Marais d'Yves

**De :** Aubret Gerard <g-aubret@orange.fr>

**Date :** 14/12/2021 17:01

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

« *Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO* » parce que la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

Cordi@lament

G.AUBRET

g-aubret@orange.fr

06 14 30 10 38

**Sujet :** [INTERNET] Je suis contre l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

**De :** Richard FERRIERE <rferriere33@aol.com>

**Date :** 14/12/2021 17:01

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis contre l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

### Je suis contre

- l'entrave à la libre circulation des personnes.
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Pourquoi:

J'ai vu ce qui s'est passé après l'extension de la réserve du Banc d'Arguin en Gironde, après les belles promesses.

Impossibilité d'accoster, de se balader, se faire insulter et menacer par de pseudo garde nature si l'on avait le malheur de mettre un pied dans la réserve.

Gérer les espaces naturels OUI en chasser l'humain NON

***Richard FERRIERE***

[rferriere33@aol.com](mailto:rferriere33@aol.com)

" Ce mail et les documents qui lui sont joints peuvent contenir des informations confidentielles, ou ayant un caractère privé. S'ils ne vous sont pas destinés, nous vous signalons qu'il est strictement interdit de les divulguer, de les reproduire ou d'en utiliser de quelque manière que ce soit le contenu. Si ce message vous a été transmis par erreur, merci d'en informer l'expéditeur et de supprimer immédiatement de votre système informatique ce mail ainsi que tous les documents qui y sont attachés."